

## Julie MERTZ

---

**De:** Jean-pierre Coatleven <jean-pierre.coatleven@sdis22.fr> de la part de Jean-pierre Coatleven  
**Envoyé:** jeudi 23 septembre 2021 11:01  
**À:** j.mertz@neodyme.bzh  
**Cc:** Christophe Lucas; Catherine Lacaze  
**Objet:** Principe de rétention - ICPE 360-00291.  
**Pièces jointes:** réponse de l'OPS du 11-03-2021 Blanchisserie Trégueux.pdf

Le dimensionnement des besoins en eau pour la DECI et pour la rétention des eaux d'extinction a fait l'objet d'une réponse par nos services le 11 mars 2021 (Pièce-Jointe).

La rétention devra répondre notamment aux exigences de :

L'arrêté du 14/01/11 relatif aux prescriptions générales applicables aux installations classées soumises à déclaration sous la rubrique n° 2340.

---

Du Guide pratique de dimensionnement des rétentions des eaux d'extinction du ministère de l'intérieur, du ministère de la transition écologique, de la Fédération française des sociétés d'assurances et du Centre national de prévention et de protection, édition juin 2020 (document technique D 9A) ;

Au regard des éléments indiqués dans votre courriel et dans le respect des textes réglementaires qui lui sont applicable, le projet n'appelle aucune remarque particulière de ma part.

Lieutenant COATLEVEN  
SDIS des Côtes d'Armor  
Groupement Prévention  
2, rue de Sercq  
22 000 Saint-Brieuc  
02 96 75 10 65  
06 71 00 67 62

[jean-pierre.coatleven@sdis22.fr](mailto:jean-pierre.coatleven@sdis22.fr)

Saint-Brieuc, le 11 mars 2021

Le Directeur Départemental  
des Services d'Incendie et de Secours  
Chef du Corps Départemental de Sapeurs-Pompiers

à

BY ARCHITECTES

1 rue de la côte des Bruyères

22300 – SAINT-MICHEL-EN GREVE -

GROUPEMENT OPERATIONS  
Service Prévision des risques  
Affaire suivie par : Cdt Christophe LUCAS  
☎ : 02.96.75.10.28

**OBJET** : Étude de dimensionnement de DECI concernant le projet de construction d'une blanchisserie du CH  
SAINT-BRIEUC commune de TREGUEUX.

**REFERENCES** :

Mail du 26/01/2021 de M. Pierre Bouget, Architecte ([byarchi@orange.fr](mailto:byarchi@orange.fr))

Courrier du SDIS du 01/02/2021

Rencontre de présentation du projet le 23/02/2021 et fourniture du tableau des surfaces bâties

Dans le courrier du SDIS cité en référence, le dimensionnement des besoins en eau calculé par mes services, sur la base de l'avant-projet sommaire, correspondait à un débit horaire de 500 m<sup>3</sup>/h.

Une présentation du projet plus aboutie avec fourniture du tableau des surfaces le 23 février 2021 dernier, nous conduit à redimensionner ces besoins en eau.

En effet, vous nous indiquez que l'usine se répartira comme suit :

- sur 2 944 m<sup>2</sup> en RdC dont 422 m<sup>2</sup> en locaux administratif ;
- sur 715 m<sup>2</sup> au R+1 dont 608 m<sup>2</sup> de stockage journalier ;
  - o les locaux techniques se répartissent :
    - sur 222 m<sup>2</sup> en RdC
    - sur 192 m<sup>2</sup> au R+1
  - o les zones de stockage permanentes se répartissent :
    - sur 185 m<sup>2</sup> en RdC
  - o les locaux en zone de finition en double hauteur se répartissent :
    - sur 1 118 m<sup>2</sup> en RdC

La surface d'activité est donc de 2 944 m<sup>2</sup> au RdC et de 715 m<sup>2</sup> au R+1 soit 3 659 m<sup>2</sup>. La surface de stockage est de 185 m<sup>2</sup> au RdC

Les besoins en eau destinés à la lutte contre l'incendie devront être réalisés de manière à disposer simultanément et en permanence d'un débit de 300 m<sup>3</sup>/heure.

Le dimensionnement des besoins en eau est calculé sur une base de 2 heures soit 600 m<sup>3</sup>.

3 Poteaux incendie de 100 mm entourent le projet :

- PI n°59 situé à environ 90 m du projet délivrant un débit horaire de : 239 m<sup>3</sup>/h sous 1 b
- PI n°66 situé à environ 200 m du projet délivrant un débit horaire de : 180 m<sup>3</sup>/h sous 1 b
- PI n°60 situé à environ 450 m du projet

.../...

La prise de débit en simultanée des PI n° 59 et 66 réalisée par le service des eaux de Saint Briec Armor Agglomération montre un débit du PI n°66 à 120 m<sup>3</sup>/h sous 1 b et un débit de 200 m<sup>3</sup>/h sous 1 b pour le PI n°59. Le débit cumulé de ces deux hydrants est donc de 320 m<sup>3</sup>/h.

La DECI du secteur est donc suffisante pour assurer l'alimentation en eau des engins d'incendie.

Afin de limiter les risques de pollution pouvant survenir après un incendie, il sera important de prendre en compte le volume des eaux d'extinction et les eaux pluviales dans les capacités de rétention.



Le Directeur Départemental,

Contrôleur Général Stéphane MORIN

*Copie : Gpt Prévention*

**TABLEAU 3 – RISQUES INDUSTRIELS : DETERMINATION DU DEBIT REQUIS**

DESCRIPTION SOMMAIRE DU RISQUE				
<b>Désignation des bâtiments, locaux ou zones constituant la surface de référence</b>	Blanchisserie industrielle sur 2 niveaux non-recoupés. 2 zones de stockage de linge neuf décati et non décati. 1 zone de stockage de produits lessiviels et peroxydes.			
<b>Principales activités</b>	Blanchisserie industrielle <sup>(15)</sup>			
<b>Stockages (quantité et nature des principaux matériaux combustibles/inflammables)</b>	Textiles, produits lessiviels et peroxydes.			
Critères	Coefficients additionnels	Coefficients retenus pour le calcul		Commentaires / Justifications
		Activité	Stockage	
<b>Hauteur de stockage <sup>(1)(2)(3)</sup></b> - Jusqu'à 3 m - Jusqu'à 8 m - Jusqu'à 12 m - Jusqu'à 30 m - Jusqu'à 40 m - Au-delà de 40 m	0 + 0,1 + 0,2 + 0,5 + 0,7 + 0,8	+ 0,2	0	Hauteur du bâtiment : 10,20 mHt
<b>Type de construction <sup>(4)</sup></b> - Résistance mécanique de l'ossature ≥ R 60 - Résistance mécanique de l'ossature ≥ R 30 - Résistance mécanique de l'ossature < R 30	- 0,1 0 + 0,1	+0,1	+0,1	paroi coupe-feu 2 h pour les locaux : chaufferie et transformateur. paroi coupe-feu 1h pour les locaux : stockage du linge neuf non décati, TGBT, compresseur, local lessiviel.
<b>Matériaux aggravants</b> Présence d'au moins un matériau aggravant <sup>(5)</sup>	+ 0,1	SO	SO	Non concerné
<b>Types d'intervention internes</b> - Accueil 24h/24 (présence permanente à l'entrée) - DAI généralisée reportée 24h/24 7j/7 en télésurveillance ou au poste de secours 24h/24 lorsqu'il existe avec des consignes d'appel <sup>(6)</sup> - Service de sécurité incendie ou équipe de seconde intervention avec moyens appropriés en mesure d'intervenir 24h/24 <sup>(7)</sup>	-0,1 -0,1 -0,3			Données non-communiquées
<b>Σ coefficients</b>		+0,3	+0,1	
<b>1 + Σ coefficients</b>		1,3	1,1	
<b>Surface (S en m<sup>2</sup>)</b>		3 659	185	
<b>Qi = ((30 x S) / 500) x (1 + Σ Coef.) <sup>(8)</sup></b>		285	12	
<b>Catégorie de risque <sup>(9)</sup></b> Risque faible : Q <sub>RF</sub> = Qi x 0,5 Risque 1 : Q <sub>1</sub> = Qi x 1 Risque 2 : Q <sub>2</sub> = Qi x 1,5 Risque 3 : Q <sub>3</sub> = Qi x 2		R=1 285	R=2 24	
Risque protégé par une installation d'extinction automatique à eau <sup>(10)</sup> : Q <sub>RF</sub> , Q <sub>1</sub> , Q <sub>2</sub> ou Q <sub>3</sub> ÷ 2		SO	SO	
<b>DÉBIT CALCULÉ <sup>(11)</sup> (Q en m<sup>3</sup>/h)</b>		<b>309</b>		
<b>DÉBIT RETENU <sup>(12) (13) (14)</sup></b>		<b>300 m<sup>3</sup>/h</b>		

SO= Sans objet

**2.2 TABLEAU DE CALCUL DU VOLUME À METTRE EN RÉTENTION**

Besoins pour la lutte extérieure		Résultat document D9 : (Besoins x 2 heures au minimum)	530 m <sup>3</sup>
		+	+
Moyens de lutte intérieure contre l'incendie	Sprinkleurs	volume réserve intégrale de la source principale ou besoins x durée théorique maxi de fonctionnement	
		+	+
	Rideau d'eau	besoins x 90 mn	
		+	+
	RIA	A négliger	0,00
		+	+
	Mousse HF et MF	Débit de solution moussante x temps de noyage (en gal. 15 -25 mn)	
		+	+
	Brouillard d'eau et autres systèmes	Débit x temps de fonctionnement requis	
		+	+
Volumes d'eau liés aux intempéries		10 l/m <sup>2</sup> de surface de drainage	1159 m <sup>2</sup> x 10 L = 12 m <sup>3</sup>
		+	+
Présence stock de liquides		20% du volume contenu dans le local contenant le plus grand volume	
		=	=
Volume total de liquide à mettre en rétention			542 m <sup>3</sup>

D9-LOCALS TECHNIQUE		D9-ACTIVITE		
Numero	DESIGNATION	Niveau	SURFACES	Protection Incendie
<b>F-LOCALS TECHNIQUE</b>				
42	CHAUFFERIE	RDC	46.27 m²	C2h
43	LOCAL EFFLUENT	RDC	27.37 m²	C2h
44	LOCAL COMPRESSEUR	RDC	25.22 m²	C1h
45	TRANSFO	RDC	14.01 m²	C2h
46	LOCAL TGBT	RDC	13.00 m²	C1h
48	LOCAL CTA	R+1	192.44 m²	C1h
49	LOCAL LESSIVIEL	RDC	88.05 m²	C1h
52	RANGEMENT	RDC	8.30 m²	C1h
8			414.65 m² 414.65 m²	
<b>D9-STOCKAGE</b>				
<b>A-ZONE SALE</b>				
03	STOCKAGE LINGE NEUF NON DECATI	RDC	100.49 m² 100.49 m²	
1				
<b>D-ZONE FINITION/EXPEDITION</b>				
23	STOCKAGE LINGE NEUF DECATI	RDC	85.14 m² 85.14 m² 185.64 m²	
1				

Numero	DESIGNATION	Niveau	SURFACES	Protection Incendie
<b>A-ZONE SALE</b>				
01	AIRE DE DECHARGEMENT	RDC	69.08 m²	
02	STOCKAGE TAMPON ET ACCROCHAGE LINGE SALE	RDC	167.39 m²	
04-05-26	LAVAGE MANUEL DES CONTENANTS	RDC	17.17 m²	
06	LOCAL POUILLIE	RDC	9.86 m²	C1h
7	LOCAL MENAGE	RDC	7.96 m²	C1h
09	SANITAIRE SALE - ACCROCHAGE	RDC	15.33 m²	
09-b	WC "Sale"	RDC	10.25 m²	
51	LOCAL CHARGE	RDC	59.91 m²	
8			356.95 m²	
<b>B-SECTEUR TRIAGE</b>				
10	STOCKAGE LINGE SALE NON TRIE	R+1	341.62 m²	
11	SALLE DE TRI	RDC	235.13 m²	
12	STOCKAGE LINGE SALE TRIE	R+1	266.36 m²	
13	APART "SALE"	RDC	59.85 m²	
51	STOCKAGE MAINTENANCE	R+1	107.60 m²	
5			1010.56 m²	
<b>C-ZONE DE LAVAGE</b>				
14	TUNNEL DE LAVAGE - SECHOIRS	RDC	356.00 m²	
16	BUREAU DU LAVEUR	RDC	14.52 m²	
2			370.52 m²	
<b>D-ZONE FINITION/EXPEDITION</b>				
04	LAVAGE DES CHARIOT	RDC	8.99 m²	
09-b	WC "Propre"	RDC	6.05 m²	
17-19-20	SALLE DE FINITION	RDC	914.59 m²	
21	APART "PROPRE"	RDC	208.94 m²	
22	LOCAL MARQUAGE - COUTURE - GTI	RDC	55.41 m²	
24	LOCAL MENAGE	RDC	6.51 m²	
25	BUREAU PRODUCTION	RDC	27.77 m²	
29	AIRE DE CHARGEMENT	RDC	49.50 m²	
8			1277.78 m²	
<b>E - ADMINISTRATIF</b>				
05	Bureau APAJ	RDC	23.91 m²	
30	HALL DE RECEPTION	RDC	32.99 m²	
31	BUREAU RESPONSABLE	RDC	24.43 m²	
32	BUREAU AJOUT RESPONSABLE	RDC	15.58 m²	
33	SECRETARIAT	RDC	12.99 m²	
34	SALLE DE RELIION	RDC	31.30 m²	
35	SANITAIRE	RDC	11.16 m²	
36	SALLE DE DETENTE "PROPRE"	RDC	53.10 m²	
37	SALLE DE DETENTE "SALE"	RDC	32.86 m²	
38	LOCAL CFA	RDC	6.97 m²	C1h
39	INFIRMERIE	RDC	7.96 m²	
40	VESTIAIRE HOMME	RDC	36.84 m²	
41	VESTIAIRE FEMMES	RDC	48.96 m²	
13			338.27 m²	
<b>G-MAINTENANCE</b>				
47	ATELIER MAINTENANCE	RDC	86.55 m²	
47	BUREAU DE MAINTENANCE	RDC	8.70 m²	
2			95.25 m²	
<b>H-CIRCULATION</b>				
102	SAS ENTREE	RDC	4.80 m²	
103	DGT	RDC	12.28 m²	
104	CLAU SALE	RDC	46.39 m²	
105	CLAU "PROPRE"	RDC	47.66 m²	
106	DEGAGEMENT	RDC	20.40 m²	
108	SAS PROPRE/SALE	RDC	48.57 m²	
6			180.11 m² 3628.44 m²	


**Métrieuse d'Osence**  
**BY ARCHITECTES**  
 1 rue de la Côte des Bruyères  
 23300 Saint-Michel en Grève  
 T41 : 02 96 37 01 00 | Mail : byarchie@orange.fr

**Construction d'une blanchisserie de Saint Brieuc**  
 Rue Charles Freycinet 22950 Tréguieux

**CLASSEMENT DES LOCAUX SELON LA D9**

Lot	PHASE	EMETTEUR	ECHELLE	NUMERO	DATE	FORMAT	VERIF.	APPROBATEUR	INDICE
ARCHI	APS	BY		D9	24/02/2021 08:28:16			Approbateur	B

Dossier N° : 431